

**Notes pour l'homélie**  
**2 novembre 2011 COMMEMORATION DES FIDELES DEFUNTS**  
**Paroisse St Denys de Vaucresson**

Depuis dimanche, nous explorons quelques aspects de la prière du chrétien. Nous avons vu que cette prière s'enracine dans celle du Christ, et qu'elle a, comme milieu nourricier et comme formatrice, la prière de toute l'Eglise qui est le corps du Christ. Ainsi, grâce au Christ qui est le Seigneur des vivants et des morts, nous sommes en lien, par la prière, avec lui, entre nous et avec ceux qui nous précèdent dans son royaume de paix.

Une des formes de la prière qui unit les vivants entre eux, et qui relie vivants et morts, est ce qu'on appelle la prière d'intercession. Nous intercédons les uns pour les autres. Pour nous, les vivants, nous intercédons en faveur de la santé, de la réussite dans le travail, de la paix dans le monde ... Nous intercédons aussi pour les défunts, selon une coutume très ancienne qui remonte à l'Ancien Testament. De plus, nous croyons et nous espérons que nos défunts intercèdent pour nous auprès de Dieu. En cela, ils imitent la Vierge Marie et tous les saints officiels qui intercèdent en notre faveur.

Je souhaite profiter de cette messe qui nous rassemble dans une même prière en faveur de nos défunts pour évoquer une forme particulière de prière d'intercession : je veux parler du sacrement des malades.

Certains d'entre nous – les plus âgés – ont connu ce sacrement sous le nom « Extrême Onction ». A ce titre là, il avait – et il a encore – mauvaise réputation. Combien de fois, dans nos familles ou chez nos amis, ce sacrement n'a-t-il pas été reculé jusqu'à la toute dernière limite de la vie de quelqu'un sous le prétexte de ne pas lui faire peur ? Dans ce cas-là, le sacrement était donné à une personne qui n'avait plus sa conscience. Pire même : la personne était déjà morte quand la famille appelait, enfin, le prêtre qui ne pouvait plus donner le sacrement, car on ne donne un sacrement qu'à une personne vivante. Ce qui n'empêchait pas de faire écrire sur le faire-part que la personne était décédée « *munie des sacrements de l'église* ».

Cette présentation fautive du sacrement ne rend pas compte de ce qu'il est vraiment, ni du réconfort qu'il offre. Grâce à Vatican II, il a retrouvé sa fonction et son véritable nom : Onction des malades. Le Concile dit : « *Par l'onction sacrée des malades et la prière des prêtres, c'est l'Eglise tout entière qui recommande les malades au Seigneur souffrant et glorifié, pour qu'il les soulage et les sauve ...* » (Constitution apostolique « *Sacramentum* » de Paul VI)

Ce que dit ici le Concile s'appuie à l'évidence sur la lettre de l'Apôtre St Jacques, lettre qui fait partie, comme les Evangiles, du Nouveau Testament. St Jacques écrit : « *Si l'un de vous est malade, qu'il appelle ceux qui, dans l'Eglise, exercent la fonction d'Anciens : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. Cette prière inspirée par la foi sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés, il recevra le pardon.* » (Jc 5,14-15) Et dans l'évangile selon St Marc, on lit ceci : « *(Les apôtres)*

*chassaient beaucoup de démons, faisaient des onctions d'huile à de nombreux malades et les guérissaient. » (Mc 6,13)*

En ce jour où nous commémorons les fidèles défunts, je tiens à vous rappeler que le dernier sacrement offert à celui qui part est l' Eucharistie reçue en viatique, c'est-à-dire reçue pour le chemin – en latin : « via » - qu'il s'apprête à parcourir.

Aujourd'hui, je ne vous parle pas du viatique, mais de l'onction des malades. Ce sacrement fait partie des sept sacrements de la foi. Il peut être reçu plusieurs fois, selon l'évolution de la maladie. Il peut être même reçu par une personne non malade, mais dont les forces diminuent sérieusement à cause de l'âge . L'onction des malades peut même être reçue par des enfants dont la santé est gravement altérée mais dont le « pronostic vital », comme on dit maintenant, n'est pas engagé : j'en ai rencontré un certain nombre à l'hôpital de Garches. Dans tout cela, il n'est pas question de mort, mais de maladie ou de grande faiblesse.

La liturgie de l'onction des malades s'ordonne autour de la Parole de Dieu et de deux gestes. Autour de la Parole : les évangiles sont riches en ce qui concerne l'attention que Jésus porte aux malades. Quant aux gestes, ils sont de deux sortes : d'abord, l'imposition des mains en silence, puis l'onction de l'huile des malades sur le front et sur les mains de la personne malade.

Toutes les prières qui accompagnent Parole et gestes s'adressent au Christ attentif aux malades, aujourd'hui comme en son temps. Par ces prières, on intercède auprès de lui pour demander la guérison de l'être tout entier, non seulement du corps, mais aussi du cœur et de l'âme ; elles reposent sur la confiance et sur l'espérance. En voici un exemple : *« Nous sommes rassemblés en ton nom, Seigneur ; écoute notre prière. Regarde avec bonté (X) avec qui nous te prions aujourd'hui, et accorde-lui la force dans l'épreuve. Donne à tous ceux qui souffrent le soutien dont ils ont besoin. »*

Peut-être me direz-vous que, comme aucune prière n'est magique, le sacrement reçu ne va pas automatiquement guérir la personne malade. Oui et non ! La réponse à cette question dépend en partie du regard que nous portons sur la personne malade. A l'Arche, nous ne parlons pas de handicapés ; nous parlons des personnes souffrant de handicap. Ce qui veut dire que nous ne réduisons pas la personne à son handicap ; elle est toujours une personne. Autrefois, dans les hôpitaux, on parlait du tibia de la chambre 43, ou de l'estomac de la chambre 56... Aujourd'hui, le personnel soignant a fait l'effort de désigner la personne par son nom et plus par sa maladie : le malade est plus grand que sa maladie. Si nous admettons cela, alors nous pourrions comprendre que l'onction des malades, si elle ne guérit pas forcément le corps, est capable de guérir l'être tout entier.

Le vrai miracle de Lourdes, celui dont les journaux ne parlent jamais, c'est de voir revenir tous les personnes malades aussi malades qu'avant, mais remplis de force et de joie. Et tous les médecins vous diront qu'il est capital que la personne malade elle-même soit capable de lutter contre sa maladie.

Je n'oublie pas que nous sommes le 2 novembre, le jour des morts, comme nous disons. Je n'oublie pas non plus que beaucoup d'entre nous sont confrontés à leur propre

maladie ou à la maladie de ceux qu'ils aiment. Voilà pourquoi je voulais vous dire l'Espérance qui existe dans ce beau sacrement des malades qui – encore une fois, pardon de me répéter - qui est tourné vers la guérison de tout l'être.

Je conclus par une des prières finales du sacrement : *« Seigneur notre Dieu, (X), ton ami, affaibli par l'âge et ses infirmités, a demandé pour son âme et pour son corps le secours de ta grâce . Dans le sacrement des malades, tu lui as donné la force de l' Esprit Saint. Continue de le soutenir ; qu'il demeure ferme dans la foi, inébranlable dans l'espérance. Qu'il donne à ses proches le témoignage d'un courage paisible, et manifeste, dans sa joie, le rayonnement de ta charité. »*